

GRAND CONSEIL Les candidates sont plus nombreuses cette année, alors que le pourcentage d'élues baisse depuis 2005. Et si les jeunes sont bien représentés, les 45-54 ans sont les plus nombreux.

Un tiers de femmes au Grand Conseil?

Elections cantonales neuchâteloises
 2 avril 2017

NICOLAS WILLEMIN

Si les femmes neuchâteloises ont obtenu le droit de vote sur le plan cantonal en 1959 – quelques mois après les Vaudoises – ce n'est que l'année suivante qu'une d'entre elles entre au Grand Conseil: la socialiste chaux-de-fonnière Raymonde Schweizer devient la première Suisse à faire partie d'un parlement cantonal.

Sous la moyenne suisse

Aux élections cantonales de 1961, elles seront quatre femmes élues, puis huit en 65, neuf en 69 et sept en 73. Ce chiffre est monté jusqu'à 34 en 2001 et en 2005, avant de redescendre par la suite. En pourcentage (ligne verte dans l'infographie ci-contre), la proportion d'élues n'arrive pas à dépasser les 30%. En 2013, le canton est passé sous la moyenne suisse (24,8%), avec un petit 22,6%.

Lundi dernier, le groupe socialiste au Grand Conseil a déposé une motion demandant de modifier temporairement la loi pour assurer que le parlement cantonal soit composé de 50% de femmes.

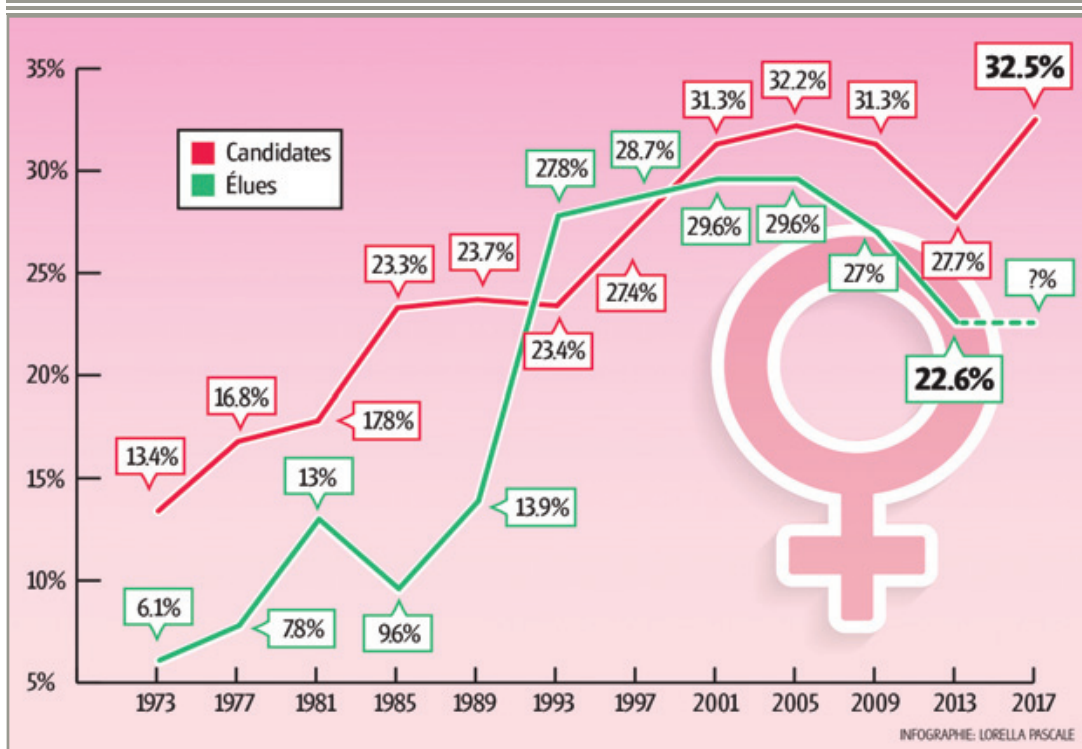
Au niveau des candidatures déposées pour l'élection du Grand Conseil, le scrutin du 2 avril voit un pourcentage record de prétendantes: il y en a 161 (134 en 2013), soit 32,5% des 495 candidats. Ce pourcentage était en baisse lors des deux dernières élections cantonales (ligne rouge dans l'infographie).

Une progression en 2017?

Même si mathématiquement, ce n'est pas parce qu'il y a plus de candidates qu'il y aura plus d'élues, on peut néanmoins raisonnablement penser que le nombre de députées au soir du 2 avril devrait légèrement progresser.

Cette progression devrait être plus sensible si le taux d'élection chez les femmes retrouvait son niveau de 1993: cette année-là et quatre ans plus tard également, le pourcentage des élues dépassait celui des candidates. Les femmes avaient ainsi plus de

CANDIDATES ET ÉLUES AU GRAND CONSEIL DEPUIS 1973



chances d'être élues que les hommes. Mais en 2013, le taux d'élection féminin a encore diminué, passant de 86 à 81,5%.

Au sein des six principaux partis du canton, la palme des candidatures féminines revient aux

Vert-e-s où ce pourcentage atteint 45%, devant le PS (40%), le POP (34%), les Vert'libéraux (31%), l'UDC (23%) et en queue de peloton le PLR (19%).

Parité au Val-de-Travers

Par district, on notera que trois listes (celle du PS dans le Val-de-Travers et celles des Verts à Neuchâtel et dans le Val-de-Ruz) proposent plus de femmes que d'hommes. La parité (50%) est en outre atteinte au Val-de-Travers par les Verts, le POP et l'UDC, au Val-de-Ruz par le PS et à Boudry par les Verts. Sur les 32 candidatures dans le Val-de-Travers, il y a exactement la moitié d'hommes et de femmes.

A noter que les positions politiques des candidates ne sont pas très différentes de celles des hommes, révèle par ailleurs l'analyse des résultats de notre partenaire Smartvote (infographie en bas de page). Certes, les femmes sont un peu plus sensibles à la protection de l'environnement, à un Etat social fort et, dans une moindre mesure, à une société libérale. Par contre, elles sont moins portées sur des politiques des migrations et des finances plus restrictives ainsi que sur l'ordre et la sécurité ou encore une politique économique libérale.

<http://cantonales2017arcinfo.ch>

Une pyramide des âges contrastée

On dit parfois que les élus au Grand Conseil ne sont pas forcément représentatifs de la population qui les élit. En tous cas, les candidatures présentées pour les élections du 2 avril ne sont pas spectaculairement différentes de la structure de la population neuchâteloise, du moins selon l'âge. Alors certes, les candidats âgés entre 18 et 24 ans sont deux fois moins nombreux (un peu moins de 5%) que leurs contemporains dans la population (autour de 11% des citoyens de plus de 18 ans à fin 2016). Mais les 25-34 ans sont par contre un peu mieux représentés: 17,4% alors qu'ils ne sont qu'environ 16% dans la population.

Politiciens dès 45 ans

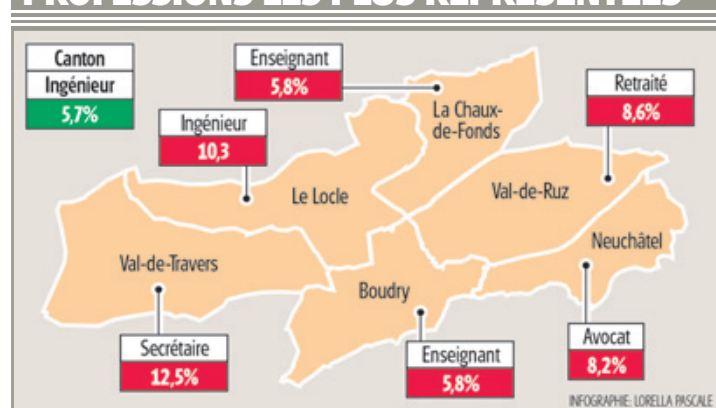
Entre 35 et 44 ans, c'est par contre légèrement l'inverse. Probablement que les jeunes sont plus enclins à faire de la politique avant de fonder une famille et sont un peu plus réticents quand les enfants commencent à arriver. A partir de 45 ans, les candidats sont plus nombreux et l'écart grandit: 27,3% des candi-

dates ont entre 45 et 54 ans (moins de 20% dans la population), et 22,4% entre 55 et 64 ans (autour de 15%). A partir de 65 ans par contre, l'heure de la retraite sonne aussi pour les politiciens (et les aspirants politiciens): moins de 8% de candidats alors que les plus de 65 ans représentent plus de 23% des citoyens de plus de 18 ans.

Des jeunes plus libéraux

Nous avons par ailleurs comparé les profils Smartvote de deux tranches d'âge distinctes: les 25-34 ans et les 55-64 ans (infographie ci-dessous). Sur un seul sujet, la différence est sensible: les «jeunes» sont bien plus favorables à une société libérale que leurs aînés. Ce qui n'est pas très surprenant. Par contre, ils soutiennent un peu moins l'ordre et la sécurité. Pour le reste, «jeunes» et «vieux» Neuchâtelois ont des positions politiques assez proches. Ainsi, ils sont, les uns et les autres, plutôt réservés à l'égard d'une politique des migrations restrictive.

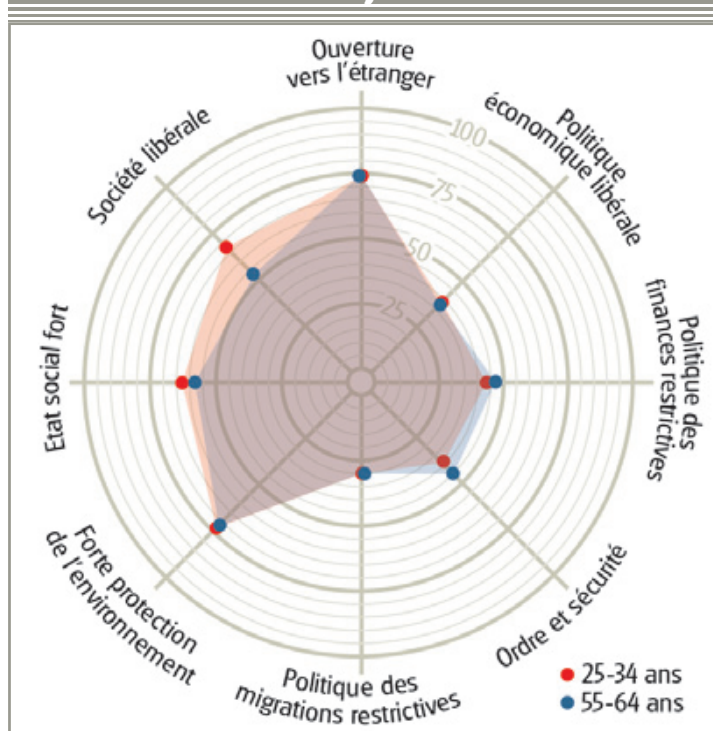
PROFESSIONS LES PLUS REPRÉSENTÉES



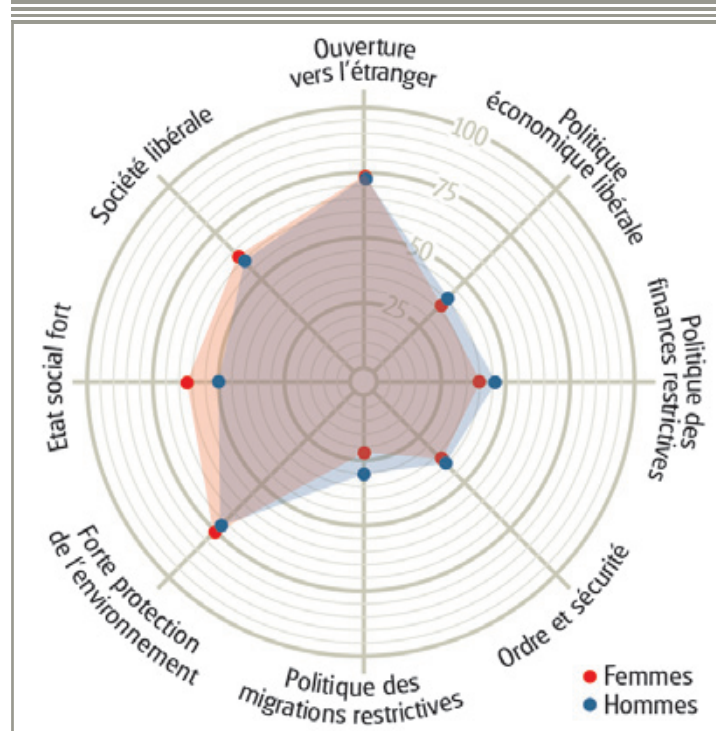
BAPTISTE HURNI, LE «CANDIDAT MOYEN»

Nous avons demandé à notre partenaire de nous indiquer quels candidats au Grand Conseil étaient, dans leurs réponses aux questionnaires Smartvote, le plus proche de la moyenne des 366 candidats (sur 495) qui ont rempli leur profil. Au niveau de l'ensemble du canton, le député socialiste Baptiste Hurni est le «candidat moyen». Dans les districts, les six «candidats moyens» sont les suivants: Philippe Loup (PS) à Neuchâtel, Françoise Gagnaux (PS) à Boudry, Quentin Di Meo (PLR) au Val-de-Travers, Anne Bourquard Froidevaux (PS) au Val-de-Ruz, Oskar Favre (POP) au Locle et Niel Smith (Verts) à La Chaux-de-Fonds. Au niveau des partis, ce sont les candidats des listes PS qui sont les plus proches de la moyenne cantonale.

PROFIL CANDIDATS «JEUNES»/«VIEUX»



PROFIL CANDIDATS FEMMES/HOMMES



HÔPITAL Un futur bâtiment provisoire suscite des questions

Pourquoi des gabarits ont-ils poussé derrière l'hôpital Pourtalès? En septembre, la direction de l'Hôpital neuchâtelois annonçait qu'un nouveau pavillon serait construit en 2017 sur le site de Pourtalès, sur un parking jouxtant l'unité d'oncologie, afin d'abriter un scanner permettant de mener des examens approfondis pour détecter des pathologies comme des cancers.

Le coût de la structure pavillonnaire, incluant l'achat du nouveau scanner, est estimé à cinq millions de francs. Cette structure doit permettre de supprimer l'unité mobile qui, jusqu'à présent, se déplaçait entre les hôpitaux, un système qui avait atteint ses limites.

L'Hôpital neuchâtelois annonçait que la structure serait provisoire. Les installations devraient ensuite être déplacées dans une unité fixe au sein de Pourtalès, «lors de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'Hôpital neuchâtelois».

Or, ce plan stratégique a été balayé par le peuple le 12 février dernier. Malgré cela, des gabarits ont été posés sur le périmètre de Pourtalès et le projet de pavillon provisoire vient d'être mis à l'enquête publique.

«Dans la mesure où la répartition des missions entre les deux hôpitaux n'a pas été décidée et le groupe de travail chargé d'y réfléchir pas formé, le Conseil d'Etat estime-t-il judicieux de placer les acteurs de cette réflexion devant un fait accompli, au risque de perdre de l'argent ou de fracturer davantage l'opinion publique de ce canton, déjà mise à mal?», s'interroge le député au Grand Conseil Patrick Herrmann, qui interpellera le Conseil d'Etat à ce sujet mercredi.

FORMATION Spécialistes de la population

Les sept cantons de Suisse occidentale bénéficient désormais du savoir de nouveaux cadres en administration communale et de spécialistes dans le domaine de la population et du contrôle des habitants.

Ces lauréats ont reçu leurs diplômes hier lors d'une cérémonie officielle au château d'Yverdon-les-Bains. Les festivités ont aussi été l'occasion d'annoncer la création prochaine d'un brevet fédéral de spécialiste en administration publique.

La formation professionnelle du personnel administratif communal des cantons de Neuchâtel, Berne (partie francophone), de Fribourg, de Genève, du Jura, de Vaud et du Valais ne cesse de s'améliorer. Trente-et-un cadres des administrations communales des sept cantons, qui viennent d'achever leur formation au terme de deux ans de cours, ont obtenu leur diplôme, en présence de représentants des autorités cantonales et communales.

Lors de la cérémonie, 48 lauréats ont obtenu un certificat pour leur formation dans ce secteur.